

Nancy, le 1<sup>er</sup> février 2021

## Motion de l'ACD Information-Communication pour l'inscription des coefficients dans les PN du BUT

Alors que les chefs de départements et l'ensemble des collègues sont engagés dans la gestion toujours plus complexe et mouvante des cours en distanciel / présentiel, et qu'ils sont pressés de s'organiser pour mettre en place sur le terrain un dispositif de BUT très théorique, les éléments de cadrage continuent à arriver au compte-gouttes, quand encore ils arrivent, et à ajouter de la complexité à l'incertitude. Les ACD devaient rendre pour le 20 janvier leurs propositions de répartition des heures d'enseignements et de projets ainsi que celle des ECTS. Elles devaient aussi produire un exemple de SAÉ pour la première année de BUT. L'objectif était que le GT CCN-CPN du 21 janvier puisse étudier ces propositions. Or, les ACD n'ont toujours aucun retour sur ces travaux. Elles ne disposent non plus d'aucun élément cadrant pour le travail sur les référentiels de formation, à rendre pour le 15 avril. Aucun élément cadrant non plus pour la rédaction des fiches RNCP à rendre pour le 19 février.

Au lieu de cela, un document circule actuellement à propos d'un rappel que la DGESIP aurait fait à la CCN-IUT, indiquant que les coefficients n'ont pas à être définis dans les programmes nationaux. Or ces coefficients sont des éléments particulièrement importants dans le cadrage du diplôme des IUT par les programmes pédagogiques nationaux. Ce sont eux qui permettent d'assurer que les diplômés sont équivalents, quel que soit l'IUT qui les délivre. **L'ACD Info-Com demande donc que les coefficients soient définis dans les programmes nationaux.**

Cela fait un an que nous le disons (motion du 5 février 2020 de l'ACD Info-Com) : ce calendrier est intenable. L'approche par compétences mérite mieux qu'une conception formaliste et excessivement analytique impossible à déployer concrètement, sauf à y engager des forces que nous jugeons mieux employées sur le front pédagogique. Ayant déjà donné beaucoup de notre temps pour répondre aux commandes diverses qui nous arrivent sans aucun égard pour le contexte difficile dans lequel nous évoluons, nous demandons une fois pour toute un cadre clair et définitif, et qu'on nous laisse concevoir, pour le reste, les modalités de mise en œuvre concrète du bachelor universitaire de technologie.

Les référentiels de compétences sont écrits. Il s'agit désormais pour nous de fournir aux collègues des référentiels de formation et un cadre de rédaction des SAÉ qu'ils puissent s'approprier dans des délais déjà très courts, et non de multiplier des tableaux de bord et de contrôle aussi chronophages pour les enseignants qu'incompréhensibles pour les étudiants.

**Personne ne semblant prendre la mesure de l'accablement qui pèse sur les équipes, l'ACD Information-Communication estime nécessaire de prendre position fermement. Elle refusera de transmettre ses travaux tant que ses demandes n'auront pas été prises en considération.**

*Motion adoptée à l'unanimité des 21 départements Information-Communication*